

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 JANVIER 2015 A 20H30

Présents : Joëlle CHAMPETIER, Bernard PANTEL, Nicole AJASSE, Georgy WILLAIN, Hugues FALGARI, Éric CHAROUSSET, Cyril QUITTARD, Guy PASCAL, Isabelle PERETTI, Pierre ROUSSOTTE, Christophe SERRE

Absente : Sylviane FOURNIS

Absents avec procurations : Bernard RINGUELET pour Éric CHAROUSSET
Jany FRACH pour Joëlle CHAMPETIER
Denis FRACH pour Bernard PANTEL

Lecture du compte rendu de la séance du 16 décembre 2014 est accord à l'unanimité des membres présents.

DEMANDE DETR 2015 TERRAIN MULTISPORTS

Madame le maire informe le conseil que pour réaliser le terrain multisports il est nécessaire d'effectuer un mur de soutènement et une plateforme. Afin de connaître le montant de ces travaux des devis ont été demandés à l'entreprise TPCR. Il en ressort que pour effectuer le mur de soutènement cela représentera un coût de 14 328€ TTC et la plateforme un coût de 13 873.20€TTC.

Le projet du terrain multisport se situe à côté du tennis actuel.

Madame le maire présente au conseil municipal le projet d'aménagement d'un terrain multisports.

Ce projet a pour objectif de donner aux jeunes un lieu de rencontre en accès libre afin que ceux-ci trouvent du plaisir à rester sur la commune tout en pratiquant différentes activités sportives vu qu'à l'heure actuelle nous n'avons sur la commune qu'un terrain de tennis et un terrain de football hors norme.

Cet équipement pourra également servir aux activités dans le cadre du nouveau rythme scolaire et des TAP mis en place sur la commune.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Subvention DDCS : 14 384.60€

DETR 2015 : 28 769.20€

Fonds Propres : 28 769.20€

Le montant hors taxe de l'opération « Aménagement d'un terrain multisports » s'élève à 71 923.00€HT.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de madame le maire et vu que la commune est éloignée de toute activité sportive DECIDE, à la majorité des membres présents et représentés (pour 13 Abstention) de demander l'aide de l'Etat (DETR 2015) pour la réalisation de ce projet.

ACHAT DE 2 APPAREILS DE TELEALARME

Madame le maire informe le conseil qu'elle est saisie de deux demandes de mise à disposition d'appareil de téléalarme et qu'il serait nécessaire d'acquérir de nouveaux appareils pour satisfaire les demandes. La commune possède actuellement 6 appareils dont 5 sont déjà attribués.

Le conseil après avoir entendu l'exposé de madame le maire DECIDE de donner son accord pour l'achat de deux appareils supplémentaires afin de répondre à la demande et d'en avoir un en stock et DEMANDE au Conseil Général du Gard d'attribuer une subvention pour ce nouvel achat. (Pour 13 Abstention 1)

MOTION POUR LA LIGNE SNCF RIVE DROITE

Une nouvelle fois nous venons nous adresser à vous pour vous demander votre appui pour retrouver la circulation des trains de voyageurs sur la ligne SNCF de la Rive droite du Rhône.

Le réchauffement climatique est un fait indéniable qui laisse apparaître sa nuisance pour notre planète, l'économie de l'énergie fossile, gaz, pétrole, charbon est à l'ordre du jour.

Le domaine des transports devient crucial pour nos populations. On ne peut indéfiniment en appeler au tout pétrole : la mise en service des trains de voyageurs sur la ligne Rive Droite du Rhône devient un impératif.

Le transport voyageur par rail est une réponse économique et écologique à ce problème.

Les énergies fossiles arrivent à leur terme, les recherches et l'exploitation du gaz de schiste sont un impact négatif pour la nature.

Le trafic voyageurs doit être rétabli sur la Rive Droite du Rhône, c'est un besoin, c'est une urgence. Nos villes et villages ont besoin de ce mode de transport fiable, économique, moderne et écologique.

Pour tout ce qui a été exposé précédemment nous voulons aujourd'hui avertir nos députés afin qu'ils se prononcent clairement sur la réouverture des lignes PONT SAINT ESPRIT et BAGNOLS SUR CEZE. (À l'unanimité des membres présents et représentés. (Pour 14)

QUESTIONS DIVERSES

A l'assemblée générale de l'association des « minots des garrigues » il a été demandé de fermer les placards à clef. Il faudra voir avec les employés.

Concernant le SIIG il n'y a qu'un seul mandat qui sera édité pour l'année 2015.

SMEG : les travaux de collongres sont acceptés et ils devraient commencer début février 2015.

Il y a 2 pylônes Telecom à enlever devant chez MAZET.

La poste souhaite qu'on identifie et qu'on numérote les voies.

La commission travail se réunira le mardi 03 février 2015 à 18h00 pour réfléchir. Il faudra fournir pour cette réunion les plans de :

MAS MOUTON, MAS MOURAS FIGUEROL COLLONGRES MONTEZE
CASTELBOUT MONGRAN CLAPEYRET.

Madame Le maire informe le conseil que Sud Investissement a toujours un lot de libre au prix de 79 000€TTC pour 1300 m2.

Il a été demandé un emplacement pour la vente de « Poulets Rôtis ». Il est suggéré le DIMANCHE MATIN vu qu'il y a déjà un marchand de légumes et de fromages de chèvres.

Il est demandé à madame Le maire s'il était possible de matérialiser le perron des escaliers qui desservent la place des olivettes. Il est décidé de peindre le palier en blanc (faire un bon d'intervention).

Dernier point abordé dans ce conseil, le courrier de Monsieur FALLION qui demande de revoir sa facture d'eau vu la consommation due à un problème de fuite.

Etant donné qu'il n'y a pas le recul de 3 ans pour établir une moyenne il est décidé d'effectuer une remise de 200M3 sur les 664M3 consommés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30.